



Monsieur Sébastien Lecornu
Premier Ministre

Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Objet : Situation de l'industrie chimique dans l'arrondissement du Havre

Le Havre, le 2 octobre 2025

Monsieur le Premier Ministre,

Pendant que notre pays connaît un mouvement social d'ampleur fondé sur l'exigence d'un budget à même de répondre aux exigences sociales et fiscales majoritaires, et alors que le gouvernement n'a toujours pas été nommé, les plans de licenciements (P.S.E) se multiplient et les annonces de réduction de la production et de fermeture de site se succèdent.

Les difficultés que rencontre le tissu industriel de notre bassin de vie, indissociable du dynamisme économique de la zone industrialo-portuaire d'importance nationale avec ses 32 000 emplois.

Après avoir subi :

- la liquidation de la cimenterie *Lafarge* et de sa centaine d'emplois en 2016 à Saint-Vigor-d'Ymonville, la fermeture de l'unité de fabrication de compresseurs *Dresser Rand*, au Havre, avec la suppression de 250 emplois en 2021, au motif unique d'optimisation de rentabilité des directions des groupes *Holcim et Siemens* ;
- la fermeture de l'unité de production de Butyl puis celle du Vistalon - dont nous avons souligné alors qu'elles fragiliseraient l'ensemble de la plate-forme pétrochimique de Port-Jérôme-sur-Seine ;
- l'arrêt de la production de la centrale thermique du Havre, sur décision gouvernementale alors même que celle-ci était engagée dans une mutation de son process afin de répondre aux enjeux climatiques ;

depuis plusieurs mois, notre territoire connaît une nouvelle vague de désindustrialisation.

Celle-ci frappe des entreprises particulièrement celles de la filière stratégique de la Chimie avec l'arrêt des activités chimie d'*ExxonMobil* et la suppression de 677 emplois directs et de plusieurs milliers dans les entreprises sous-traitantes, à Port-Jérôme-sur-Seine s'ajoutent le plan social « suspendu » chez *Lubrizol* et les 90 emplois supprimés sur le site de l'ancienne raffinerie de nickel *Sibanye Stillwater* (ex. *Eramet*) à Sandouville actuellement en mutation vers une nouvelle production de composants pour les batteries électriques, les 100 postes restants étant soumis au régime du chômage partiel de longue durée.

.../...

Dans d'autres entreprises, pèsent des menaces « d'accord de performance collective » conditionnant le maintien de l'activité à une diminution des revenus des salariés, comme chez *Saverglass* désormais propriété du groupe *Orora* dont le projet de Plan social est rejeté par les salariés. Il prévoit 130 suppressions d'emploi suite à la décision de réduction des outils de production. Les difficultés du marché verrier ne pouvant pas expliquer à elles seules ces décisions qui sont également la conséquence des exigences des actionnaires pour des considérations purement boursières.

À Harfleur, c'est le groupe *OXO* qui, pour améliorer ses marges, a sacrifié son usine *CAP ISOPLAS* entraînant sa liquidation judiciaire. Si un repreneur a pu être finalement trouvé, la moitié des 80 salariés se trouvent licenciés.

Aujourd'hui, c'est avec stupeur et colère que nous apprenons la fermeture prochaine du site d'*Arlanxeo*, anciennement *Bayer*, à Lillebonne, entreprise où 165 salariés ainsi que des intérimaires produisent des caoutchoucs synthétiques.

La direction du groupe a indiqué au Comité Social d'Entreprise réuni ce jour que les premiers départs interviendraient dès l'an prochain et s'échelonnent jusqu'à la fermeture totale du site fin 2027.

Cette décision n'est pas sans lien avec l'arrêt des activités chimie d'ExxonMobil, puisque le vapocraqueur mis à l'arrêt fournissait la matière première nécessaire à la fabrication de caoutchouc. Depuis *Arlanxeo* est contraint de se fournir auprès de partenaires plus éloignés engendrant des coûts de transport et de manutention plus importants.

Nous sommes bien face à un effet domino et cette dynamique tend à se confirmer. À titre d'exemple, des entreprises missionnées pour intervenir à l'occasion de l'arrêt de site programmé pour l'entretien voient leurs contrats remis en cause.

C'est aussi le site de *Chevron*, au Havre, qui est sous le coup d'une réduction de ses effectifs à hauteur de 150 emplois.

Ces situations ont de graves conséquences pour les salariés concernés et leur famille. Comme l'illustre de façon dramatique le cas de *Arlanxeo*, ces décisions sont liées et fragilisent l'ensemble du tissu économique du territoire et vont à rebours de la nécessité que la France regagne sa souveraineté industrielle, enjeu posé avec encore plus d'acuité compte tenu des bouleversements géopolitiques actuellement à l'œuvre.

Ce sont, le plus souvent, des délocalisations « camouflées » opérées par des groupes loin d'être en péril dont la voracité financière met à mal le devenir de salariés et de leurs savoir-faire, la lutte contre le dérèglement climatique et l'équilibre d'un territoire qui a pourtant permis leur essor.

Les collectivités territoriales, qui ont toujours joué un rôle déterminant en soutenant le développement des infrastructures, la formation des travailleurs et l'adaptation des services aux besoins de l'industrie, sont également impactées. Et l'implantation envisagée de nouvelles entreprises ne compense ni en nombre d'emplois ni en niveau de qualifications ou de revenus les nombreuses pertes subies.

.../...

Nous vous demandons quelles mesures concrètes votre futur gouvernement compte mettre en place pour garantir la préservation des secteurs industriels stratégiques et soutenir les collectivités locales dans ce contexte.

La France ne peut se permettre de laisser disparaître des secteurs aussi vitaux pour notre avenir.

Par ailleurs, nous tenons à souligner que nos zones industrialo-portuaires se sont constituées, puis développées grâce notamment à un engagement commun de tous ses acteurs : industriels, élus locaux et en particulier ceux des communes sur laquelle elle s'étend, travailleurs avec leurs organisations syndicales, services de l'État.

Ce travail commun qui s'est étendu aux associations, environnementales et de riverains, et à des personnes-ressources (universitaires, chercheurs...), s'appuyant sur les instances réglementaires, permettant de soutenir leur dynamisme tout en œuvrant pour la sécurité et la protection de l'environnement.

Ce souci du travail collectif semble avoir cédé la place aux annonces ponctuelles et brutales.

Aussi, il nous semble indispensable qu'en raison de l'intérêt national, soient organisées localement une ou des initiatives de rencontres, d'échanges et de dialogue autour des réalités concrètes actuelles et de l'avenir de nos zones industrielles.

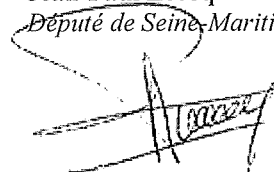
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Céline Brulin
Sénatrice de Seine-Maritime



Permanence parlementaire de la sénatrice
Céline Brulin
33 place du général de Gaulle
76000 Rouen
02 35 07 89 84
c.brulin@senat.fr

Jean-Paul Lecoq
Député de Seine-Maritime



Permanence parlementaire du député
Jean-Paul Lecoq
55 rue de la République
76700 Harfleur
02 32 92 59 11
jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr